



COM23

Pour diffusion IMMÉDIATE

## Stationnement dans le secteur de l'île Saint-Bernard : La Ville met en place des solutions

**Châteauguay, le 5 juillet 2024** – Devant l'affluence sans cesse grandissante de la population et des visiteurs sur les sites de l'île Saint-Bernard et du centre nautique, la Ville de Châteauguay, en collaboration avec l'organisme Héritage Saint-Bernard, se met en mode solution afin d'assurer le bien-être des citoyens et atténuer les problématiques de stationnement et de circulation dans les rues du secteur. Des mesures seront effectives dès cet été.

### Stationnement d'appoint sur la rue Vinet Est et capacité bonifiée sur l'île Saint-Bernard

Tout d'abord, un espace de stationnement temporaire, pouvant accueillir près d'une cinquantaine de véhicules, a été spécialement aménagé sur l'aire gazonnée d'un terrain situé au 490, boulevard D'Youville. Ce stationnement gratuit, réalisé sous la forme d'un projet pilote grâce à une autorisation du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, est adjacent à l'entrée est du parc de la Commune.

Des travaux d'agrandissement du stationnement de l'île Saint-Bernard permettront quant à eux d'ajouter à terme une trentaine de cases de stationnement dans cette zone très fréquentée.

Ces bonifications de la capacité d'accueil des véhicules aideront grandement à contenir un achalandage en constante augmentation, d'autant plus qu'une interdiction de se stationner sera imminemment en vigueur le long du boulevard D'Youville, entre la rue Notre-Dame Nord et l'usine d'épuration des eaux, afin d'éviter tout risque de contamination.

Le stationnement du centre nautique demeure toutefois pleinement fonctionnel pour les détenteurs de vignette, sur le principe du premier arrivé, premier servi.

### Encourager la mobilité durable

La Ville encourage les visiteurs à opter, si possible, pour des solutions de transport écologiques telles que le covoiturage, le transport actif ou encore la navette saisonnière gratuite qui dessert le secteur D'Youville – île Saint-Bernard. En service jusqu'au début du mois d'octobre les samedis, dimanches et jours fériés de 11 h à 18 h, la navette permet d'avoir accès aux activités et services offerts à l'hôtel Manoir D'Youville, au Bistro La Traite, au Pavillon de l'île, au refuge faunique Marguerite-D'Youville, au centre nautique, au parc de la Commune ainsi qu'au tertre de l'île Saint-Bernard. Tous les détails sur notre site Web au [ville.chateauguay.qc.ca/navette](http://ville.chateauguay.qc.ca/navette).

...2



## La route bleue

Cet été, la route bleue se révèle l'activité par excellence pour les amateurs de canot, kayak et planche à pagaie qui souhaitent pagayer à la main pour admirer la beauté de la rivière Châteauguay et du lac Saint-Louis. Couvrant une distance de 20 km, trois parcours de niveau débutant et un parcours de niveau intermédiaire attendent les passionné.e.s. de plein air en quête de plaisir et de découvertes. Pour planifier une sortie ou pour en savoir plus, rendez-vous sur le site Web de la route bleue au [laroutebleue.ca](http://laroutebleue.ca).

## Protection des berges et accès à l'eau

Pour protéger les berges contre l'érosion, nous rappelons aux amateur.trice.s de sports nautiques qu'ils ou elles peuvent utiliser les endroits désignés suivants pour la mise à l'eau de leur embarcation non motorisée personnelle : centre nautique, parc Marcel-Seers, parc de la Commune (secteur est) et Pointe nautique. La préservation des milieux naturels est l'affaire de tous.

Pour plus d'information sur les initiatives mises en place par la Ville et les nombreuses activités offertes dans le secteur de l'île Saint-Bernard, veuillez consulter notre site Web au [ville.chateauguay.qc.ca](http://ville.chateauguay.qc.ca).

- 30 -